

Les négociations climatiques internationales à l'aune de la conférence de Durban

Déclaration du groupe des entreprises

Notre réflexion arrive à un moment de grandes perturbations économiques et financières qui atteignent le monde entier et nous pouvons nous demander si les sujets que nous abordons cet après-midi sont audibles dans la conjoncture actuelle.

Et pourtant, comme le disait déjà le Président de la République française au sommet de Johannesburg en 2002 : « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs !* »

Oui, il est absolument nécessaire de comprendre qu'il nous faut penser autrement notre développement. Il nous faut apprendre à mieux tenir compte de la nature, de sa puissance, de sa logique et de la rareté de ses ressources.

Les entreprises ont bien conscience de cette nouvelle donne et veulent appréhender les mutations qui en découlent de manière proactive et positive.

Nous pensons, comme le souligne le texte qui nous est présenté aujourd'hui, que les négociations internationales sur le climat sont nécessaires et que les difficultés auxquelles sont confrontées aujourd'hui bon nombre d'États ne doivent pas compromettre des négociations dont les impacts sur le long terme sont extrêmement importants.

Nous estimons souhaitable que la société civile soit mieux associée aux travaux et notamment dans les groupes de travail préparatoires, ce qui favorisera d'autant plus la mobilisation de tous les acteurs.

Le groupe des entreprises partage la majorité des pistes de préconisations qui ont été très clairement identifiées et insiste sur quelques points :

- les objectifs qui seront fixés doivent être ambitieux, eu égard aux enjeux, mais ils doivent être réalistes. Nous prenons acte, comme exprimé par le GIEC et repris dans l'avis, qu'un objectif de 30 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020 nécessiterait une volonté politique forte. Pour autant, celle-ci n'est qu'un volet du sujet et nous pensons essentiel, en parallèle, secteur par secteur, d'adopter des approches pragmatiques tenant compte des réalités techniques et économiques de chaque contexte dans un esprit de dialogue et de progrès ;
- les mesures préconisées doivent s'appliquer au niveau mondial. Il est sûrement important que l'Europe et, au sein de l'Europe, la France, donnent l'exemple, mais nous ne pouvons pas durablement être les seuls à appliquer des contraintes qui se révèlent alors comme des distorsions de compétitivité qui handicapent fortement notre pays et, à travers ses entreprises, ses citoyens ;

- nous insistons aussi sur la nécessaire concertation de tous les acteurs tout au long des processus. Il est important que les mutations inévitables des systèmes économiques, sociaux et sociétaux se préparent dans la plus grande transparence en prenant en compte tous les enjeux. Les entreprises sont, quant à elles, prêtes à s'engager à compenser leurs actions de manière aussi pertinente que possible. Beaucoup le font d'ailleurs déjà. Ceci implique notamment que les opérateurs économiques suivent l'évolution des sciences et des connaissances sur ces sujets. Dans le cas par exemple de la gestion durable des forêts, mentionnée dans l'avis, il s'agit d'un sujet complexe où les meilleurs experts doivent partager et échanger sur les avancées de la science et les meilleures pratiques et techniques disponibles pour prendre les bonnes décisions.

Engagement, pragmatisme et dialogue sont là encore des clés de succès.

Le groupe des entreprises a voté l'avis.